

Allocution prononcée par M. Youssef Mahmoud,  
Représentant exécutif du Secrétaire général des  
Nations Unies au Burundi, à la 1<sup>ère</sup> Réunion du  
Groupe consultatif sur le Burundi.

Paris, France, 26-27 octobre 2009

Excellence M. Le Deuxième Vice-président de la République du Burundi

Excellences Mesdames Messieurs les Ministres du Gouvernement du Burundi,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs,

Distingués Représentants des Pays amis du Burundi

Distingués Représentants des Organisations multinationales,

Mesdames et Messieurs,

A l'occasion de cette première réunion du Groupe consultatif sur le Burundi, l'honneur m'échoit de prendre la parole devant cette auguste assemblée, pour vous faire part de quelques réflexions sur un sujet qui nous tient tous à cœur. Nous nous réunissons à Paris à un moment historique pour le Burundi. Comme vous le savez, en 2007, ce pays a élaboré et adopté deux cadres de planification stratégique, à savoir, le Cadre stratégique de Croissance et de Lutte contre la pauvreté (CSLP) et le Cadre stratégique pour la Consolidation de la paix (CSCP). A l'origine, ils étaient vus comme deux cadres distincts, mais l'expérience des deux dernières années a démontré clairement que paix et sécurité, d'une part, et développement d'autre part, étaient inexorablement liés. Ce n'est donc pas un hasard que l'intitulé du document synthèse préparé par le gouvernement pour cette première réunion du Groupe consultatif fasse valoir cette symbiose.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cette réunion est une étape importante pour l'accompagnement du Burundi dans sa transition d'un pays post-conflit très dépendant de l'assistance externe vers un pays apte à mobiliser ses propres ressources en vue de promouvoir un développement humain durable. Un facteur crucial de cette transition est la transformation de l'image du pays aux yeux de ses propres citoyens et de

ceux de l'ensemble de la communauté internationale, en cessant d'être un pays associé aux conflits et à l'instabilité pour devenir un pays qui œuvre pour la paix, la stabilité institutionnelle et la dynamisation de son économie. Malgré les insuffisances et les contradictions internes, les dirigeants du Burundi au plus haut niveau ont fait montre d'une volonté inébranlable, à en juger par les nombreuses réformes déjà entreprises, pour réussir cette mutation.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Cette réunion du Groupe consultatif se focalise essentiellement sur l'accélération de la croissance économique. Permettez-moi de faire sur ce sujet trois observations liminaires que m'inspirent les documents qui vous ont été distribués.

Premièrement, la croissance est une affaire de gouvernance. L'affermissement du cadre de gouvernance démocratique, l'organisation d'élections libres, et l'instauration d'une paix durable et de la sécurité pour les populations les plus affectées par le conflit sont autant de facteurs critiques pour la croissance au Burundi. Nous accueillons donc favorablement l'accent que met le Gouvernement sur le processus de démobilisation et de réintégration socio-économique des ex-combattants, des rapatriés et d'autres populations vulnérables.

Deuxièmement, la croissance n'existe pas isolée. Mettre l'accent sur la croissance ne signifie pas que les besoins énormes du Burundi en matière de fourniture des services de base vont disparaître du jour au lendemain. Ils nécessiteront un financement soutenu, voire accru, sur le moyen terme. Il nous faut donc définir clairement la priorisation relative entre les interventions suscitant la croissance et les besoins à moyen terme du secteur social et la manière conséquente dont les ressources seront allouées. C'est pour cette raison que j'estime que ce débat se justifiera davantage dans le contexte de l'élaboration du 2<sup>ème</sup> CSLP pour que toutes les interventions, aussi

bien celles du Gouvernement que celles financées par les partenaires internationaux, soient orientées vers un cadre unique avec des résultats et des besoins en ressources clairement identifiés.

Enfin, la croissance n'est pas un but en elle-même. Notre approche relative à la croissance doit se garder de voir seulement le taux de croissance mais tenir également compte du partage des retombées de la croissance. Assurer une croissance équitable est plus qu'un exercice de planification économique, car la croissance équitable met en jeu l'essence même de la gouvernance démocratique et le modèle de pays que l'on envisage. Ainsi, le partage des dividendes de la croissance devra tenir compte non seulement des spécificités géographiques et la typologie de ménages, mais aussi et surtout des spécificités des femmes et des hommes. En effet, une croissance équitable forge les bases de sa propre durabilité et assure la pérennisation de la stabilité.

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

En guise de conclusion, j'évoquerai le lien existant entre la croissance durable et le capital humain le plus tangible : les communautés. L'expérience vécue dans des pays post-conflit a démontré que celles-ci constituent l'un des points de départ de croissance les plus stables. Dans le cas du Burundi, les investissements récents réalisés par le Gouvernement en matière de décentralisation et de développement communal constituent des bases très solides pour une croissance qui trouve dans l'ingéniosité de ses communautés son principal moteur.

Dans ce vaste contexte, les Nations Unies accompagneront le Burundi dans le renforcement des conditions propices à une croissance équitable. C'est ainsi que l'appui à la gouvernance démocratique, y compris l'assistance au cycle électoral et l'appui à la stratégie nationale de réintégration socioéconomique des populations affectées par le conflit constituent, entre autres, deux priorités principales du nouveau Cadre d'Assistance des Nations Unies au

gouvernance démocratique permettra de consolider une vision partagée de l'avenir, l'appui à la réintégration des ex-combattants, des rapatriés et des expulsés facilitera l'incorporation de nouveaux acteurs de développement.

Conformément à l'accord global entre M. Ban ki-Moon, Secrétaire général des Nations Unies, et M. Zoellick, Président de la Banque mondiale, le système des Nations Unies au Burundi s'engage à œuvrer dans un esprit de franc partenariat avec la Banque Mondiale dans le cadre de l'unicité des interventions en appui à la paix et au développement des populations Burundaises. Je m'engage personnellement à travailler en synergie avec ma collègue de la banque mondiale pour assurer le suivi des résultats de cette réunion dans le cadre de nos mandats respectifs pour la paix et la prospérité du Burundi.

Je vous remercie de votre aimable attention.

